



GRANDE SOLIDARITE REPUBLICAINE (GSR)

SIEGE NATIONAL : DEPARTEMENT DU ZOU - COMMUNE DE ZA-KPOTA
ARRONDISSEMENT DE ZEKO - VILLAGE ADAWEME MAISON : Dah GUEDOU VISETOGBE
07 BP 941 COTONOU TEL : 95 85 75 92 / 97 36 29 73 / 63 07 12 28 - EMAIL : Gsrepublicaine@yahoo.fr

Récépissé définitif d'enregistrement : N° 2019/N°032/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP/SA du 24 Octobre 2019

DECLARATION DU BUREAU POLITIQUE DU PARTI "GRANDE SOLIDARITE REPUBLICAINE" (GSR)

Le Bureau Politique du Parti "GRANDE SOLIDARITE REPUBLICAINE" (GSR) s'est réuni en session extraordinaire, le Samedi 05 Septembre 2020, à son siège régional du Sud à Cotonou sous la présidence effective de son Président, Monsieur **Antoine C. GUEDOU VISETOGBE**, Président du Parti.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, celui de l'évaluation de la participation du GSR à la Mouance Présidentielle du 09 Avril 2016 à ce jour.

En effet, à la faveur des élections présidentielles de Mars 2016, plusieurs Etats-Majors politiques dont celui des Candidats Patrice TALON, Abdoulaye BIOTCHANE et Lionel ZINSOU se sont rapprochés du GSR en vue de son soutien à leur candidat. Deux journées de réflexion à l'hôtel NIFUR à Bohicon les 30 et 31 Octobre 2015 ont permis de dégager les critères applicables à huit (08) candidats dont les trois (03) ci-dessus présélectionnés en vue de les départager.

A l'issue de l'exercice, les candidats TALON, BIOTCHANE et ZINSOU ont été retenus respectivement 1^{er}, 2^e et 3^e. C'est alors qu'une lettre a été adressée à chacun des deux premiers candidats aux fins de s'assurer que leur projet de société est compatible avec celui du GSR d'une part et d'obtenir fermement des engagements précis d'eux d'autre part. Celle du candidat TALON a été déchargée le 23 Décembre 2015 par M. HOUNGUE de L'AIC pour le compte du candidat. Elle a donné lieu à une rencontre de deux délégations composées de cinq (05) personnes de chaque côté.

Du côté du GSR, la délégation a été conduite par son Président en personne, M. Antoine GUEDOU VISETOGBE et du côté du candidat TALON par Monsieur Eustache KOTINGAN.

Des conclusions de la rencontre qui a été finalisée plus tard avec M. SACCA LAFIA, alors Directeur de Campagne du Candidat à son siège à l'Etoile Rouge, quatre (04) points d'accord ont été obtenus à charge du Président TALON.

- 1) Un engagement ferme pour une meilleure mise en relief des acquis de la Conférence Nationale de Février 1990.
- 2) Une volonté inconditionnelle de recourir au consensus à l'effet de toutes les décisions engageant la vie de la nation.
- 3) Une garantie quant à la participation des Responsables du GSR à toutes les concertations de portée nationale et celle des militants du Parti à l'apprentissage de la gestion de la chose publique.
- 4) Une affirmation sur l'honneur de l'engagement du candidat TALON à ne faire qu'un seul mandat, ce que confirmera l'intéressé lui-même en plein serment et à plusieurs autres occasions.

A cela, il faut ajouter l'annonce faite par M. BIOTCHANE, alors porte-parole de la Rupture, au second tour, annonce visant à rassurer que le candidat TALON a renoncé à ses droits de Créance de 129 milliards (129.000.000.000F CFA) liés à ses procès sur la nation béninoise.

C'est à ce prix que le GSR s'est engagé et l'a soutenu.

Force est de constater aujourd'hui qu'en dehors de la question du mandat unique qui n'est pas encore suffisamment élucidée, aucun de ces engagements n'a été respecté. Du coup, le pays est divisé, déchiré et dirigé vers l'abîme. Mieux, non seulement les structures du Président TALON bénéficient d'exonérations fantaisistes importantes pendant que le petit citoyen paie ses impôts et taxes ; il ne fait aucun doute que la transparence est la chose la moins au rendez-vous dans la gestion des finances publiques et l'organisation des élections.

Par conséquent, tout le Patrimoine National échoue progressivement dans les mains du Chef de l'Etat et les siens, même le COVID-19 a été mis à contribution.

Malgré nos suggestions et parfois nos prises de position dissidentes tout comme notre demande d'audience du 15 Octobre 2019, rien n'y fit.

Cerise sur le gâteau, le financement public qui devrait accompagner les Partis politiques a été, sous prétexte des réformes, malicieusement confisqué par le Chef de l'Etat en faveur de ses deux (02) cartels siamois.

Tout laisse croire aujourd'hui que la charge imposée aux autres Partis par la Charte des Partis politiques est sans contrepartie. Même les Partis dits de la Mouvance n'y échappent pas.

Comme vous le constatez aisément, le chemin a été difficile et très difficile pour le GSR qui a pourtant pris son mal en patience car comme l'a dit le feu Président Général Mathieu KEREKOU « Qui n'a pas fait l'enquête, n'a pas droit à la parole ».

Nous voici enfin à l'heure du bilan et fidèle à sa déclaration d'adhésion à la Mouvance, nous citons, « **l'appartenance à la Mouvance ne peut continuer d'être un prétexte pour le folklore, une porte ouverte à tout** » fin de citation, le Parti "**GRANDE SOLIDARITE REPUBLICAINE** ", pour compter de ce jour, **Samedi 05 Septembre 2020**, et prenant à témoin l'opinion nationale et internationale, arrête sa participation à la Mouvance Présidentielle et s'en retire.

Vive la République,

Vive le GSR

Fait à Cotonou, le Samedi 05 Septembre 2020

LE BUREAU POLITIQUE